



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/L.1
15 mai 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

Session thématique interactive

GOVERNANCE, PAIX ET STABILITÉ SOCIALE

Résumé établi par le secrétariat de la Conférence

1. La première session thématique interactive (14 mai 2001), qui avait pour thème **Gouvernance, paix et stabilité sociale**, visait à : i) promouvoir un débat interactif sur les principales questions relatives à la gouvernance entre des ministres de PMA et des représentants d'organismes des Nations Unies, d'autres institutions intergouvernementales intéressées et de donateurs; ii) étudier des "mesures à effet immédiat" concernant la gouvernance, la paix et la stabilité sociale; iii) étudier les engagements que pourraient prendre les PMA et les partenaires internationaux de développement pour améliorer la gouvernance en vue d'un développement humain durable; iv) définir les mesures de suivi que les PMA pourraient prendre au niveau national, et l'appui que les partenaires de développement pourraient leur apporter.
2. Les quatre aspects de la gouvernance mis en relief dans le document de base publié par le PNUD ("Critical issues and deliverables") étaient les suivants :

- Amélioration du fonctionnement des institutions publiques;
- Amélioration des régimes et processus électoraux et parlementaires;
- Amélioration du respect des droits de l'homme et de l'accès à la justice;
- Prévention, gestion et règlement des conflits dans l'optique d'une paix durable.

3. Ces questions ont été examinées du point de vue des PMA, des pays donateurs et des organismes de développement. La discussion a notamment débouché sur la réaffirmation du principe général exposé dans la Déclaration du millénaire, à savoir qu'une bonne gouvernance est essentielle pour garantir un développement humain durable. C'est un moyen important de prévenir ou régler les conflits, et un des fondements de la stabilité sociale. C'est aussi une des principales conditions d'une gestion efficace du secteur public, de la coopération au développement et de la croissance économique. Une bonne gouvernance permet aux PMA de bénéficier d'une aide et d'échanges accrus.

4. La question est d'une actualité brûlante, ainsi que le montrent clairement les conclusions du comité de haut niveau qui a examiné les progrès de l'application du Programme d'action en faveur des PMA dans les années 90 (A/CONF.191/IPC/16). Il est manifeste que certains PMA sont aux prises avec des problèmes de gouvernance, dont témoignent la persistance de la pauvreté, la corruption, des orientations peu judicieuses et une action indécise, la dégradation des conditions de vie et la multiplication des conflits politiques et sociaux. Dans d'autres, toutefois, on constate une évolution dans le bon sens. Ces pays ont opté pour la démocratie et accepté la présence d'organismes prônant la bonne gouvernance (comme les ONG, les médias et des groupements de citoyens), qui, de plus en plus, font entendre leur voix et demandent à l'État de rendre des comptes. Certains gouvernements ont fait preuve de volonté politique et ont pris des mesures énergiques pour réformer le secteur public et lutter contre la corruption.

5. La bonne gouvernance est une notion complexe qui doit être modulée en fonction de la situation de chaque pays. On peut cependant en appliquer les grands principes - comme le respect de la légalité, la transparence, la responsabilité, l'efficacité du secteur public, une gestion démocratique, la participation des pauvres et la décentralisation - pour promouvoir une "culture de paix".

6. La gouvernance a également d'importantes dimensions internationales, telles que des arrangements justes et équitables en matière d'échanges, de flux financiers, d'investissement, d'aide publique au développement et de sécurité. Pour que les PMA puissent atteindre le niveau de croissance durable indispensable pour réduire réellement la pauvreté, il est essentiel de mettre en place un système économique et politique international qui leur permette de faire véritablement entendre leur voix et leur offre de réelles opportunités. Ces dernières années cependant, le fonctionnement du système commercial mondial n'a pas profité aux pauvres. La part des PMA dans le commerce mondial a diminué de moitié au cours des 20 dernières années. À long terme, il est nécessaire de trouver des moyens novateurs de faire participer les pauvres à l'économie mondiale. De nombreux pays ne sont pas en mesure de participer à des accords commerciaux internationaux, et encore moins à des initiatives commerciales qui leur permettent d'entreprendre directement des stratégies plus générales de réduction de la pauvreté. Les PMA ont encore besoin d'un appui direct dans le cadre d'initiatives telles que le cadre intégré renforcé – qui regroupe six organismes dont le PNUD – pour élaborer une politique commerciale cohérente et pleinement intégrée clairement liée à leurs priorités nationales.

7. Afin que le secteur public des PMA soit en mesure d'offrir plus efficacement des services, il est indispensable de mettre en place un environnement qui autorise une utilisation efficace des ressources et la constitution de partenariats, encourage une véritable participation de l'ensemble de la société et contribue à l'état de droit ainsi qu'à une répartition équitable de la richesse. À cet égard, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'assurer le respect des principes de base que sont la participation, la décentralisation, la transparence et la responsabilité. Ils ont souligné qu'il n'existe pas d'approche unique, valable dans tous les cas, de la réforme du secteur public, qui doit être pluridimensionnelle. Pour accroître l'efficacité de l'aide fournie, les donateurs doivent intervenir sur le long terme et dans le cadre de programmes précis.

8. La gestion des finances publiques, et notamment les réformes destinées à élargir l'assiette de l'impôt et à alléger le fardeau de la dette, complétée par une gestion prudente de la dette, joue un rôle fondamental. L'efficacité de l'action du secteur public dépend également : i) de la mise en œuvre de politiques sectorielles appropriées dans certains domaines sociaux clefs tels que la santé et l'éducation; ii) du développement de la capacité de production, qui est elle-même liée à l'existence d'un secteur financier actif; et iii) de la simplification des cadres juridique et réglementaire. Les participants ont par ailleurs fait observer que des réactions plus nombreuses

des utilisateurs des services, ainsi que la concurrence dans le secteur privé comme dans le secteur public, contribuent à la qualité et à l'efficacité. En respectant ces principes, les organismes compétents en matière de gouvernance pourraient faire en sorte que les ressources fournies au titre de l'aide, qu'elle soit intérieure ou internationale, répondent aux objectifs susmentionnés.

9. Les participants ont insisté sur un certain nombre d'aspects essentiels pour améliorer les systèmes et les processus électoraux et parlementaires. Par exemple, si leurs droits fondamentaux étaient reconnus, les réfugiés et les personnes déplacées pourraient jouer un rôle plus important. À cet égard, ils n'ont cessé de souligner que le respect des droits qui permettent aux individus, et notamment aux femmes, d'accroître leurs moyens d'action, était absolument vital et ont tout particulièrement mentionné les progrès réalisés à cet égard par le Bangladesh et l'Ouganda. La démocratie ne naît pas du jour au lendemain et, dans la plupart des pays en développement, les mécanismes permettant d'instaurer une culture démocratique sont peu développés et ont besoin de davantage de ressources. À cet égard, il est essentiel que la société civile soit représentée.

10. En ce qui concerne les droits de l'homme, un large consensus international se dégage sous l'impulsion des pays en développement eux-mêmes. Il repose sur une démarche large et équilibrée, selon laquelle une valeur égale est accordée à tous les droits de l'homme, civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, et le droit au développement. Les participants ont estimé que l'éducation aux droits de l'homme et la participation (en particulier des femmes) aux décisions prises à leur sujet constituaient le meilleur investissement qu'un État puisse faire. Pour garantir la jouissance des droits de l'homme, il faut veiller à ce que chacun ait accès à la justice, mais cela pose des problèmes énormes pour des illettrés trop pauvres pour faire valoir leurs droits devant les tribunaux. Il a été estimé que le recours aux organismes publics et aux institutions traditionnelles présentait une utilité à cet égard. Les migrants ont droit au respect et les pouvoirs publics doivent s'attaquer à leurs problèmes. Les gouvernements pourraient retirer d'importants avantages sur le plan du développement s'ils créaient les infrastructures nécessaires pour mettre en œuvre des politiques de gestion et de développement des migrations, en vue de tirer parti des ressources, des connaissances et des réseaux des migrants. Il est temps que les gouvernements se rendent compte que les réfugiés possèdent d'énormes capacités, qu'il serait possible de mettre au service du développement. En conséquence, il faut abandonner les politiques à courte vue et adopter des stratégies à long terme pour leur permettre de retourner un jour dans leur patrie et de contribuer au développement.

11. La prévention, la prise en charge et la résolution des conflits en vue d'une paix durable sont renforcées par les efforts accomplis pour favoriser le dialogue, lutter contre la pauvreté et informer et éduquer les individus, en vue de limiter l'exclusion. À cet égard, une redistribution des ressources est essentielle. En Angola, par exemple, deux fonds ont été créés, en vue de faciliter la réinsertion des soldats qui veulent prendre un nouveau départ et vivre dans la dignité, et d'aider à la création de petites et moyennes entreprises favorisant une réduction de la pauvreté grâce à l'activité économique indépendante.

12. La mise en œuvre de stratégies permettant d'assurer une bonne gouvernance dépend de l'accès aux ressources nécessaires. Le PNUD a annoncé la création d'un fonds d'affectation spéciale pour une gouvernance démocratique, qui comporterait un guichet spécial pour les PMA. Ce nouveau fonds d'affectation spéciale mondial et multidonateur pour la gouvernance démocratique est soutenu par la Norvège et d'autres partenaires de développement. En outre, le Ministre suédois de la coopération au développement, des migrations et de l'asile a annoncé une forte augmentation des fonds affectés par son pays aux priorités de la coopération au développement que sont la prévention des conflits et la bonne gouvernance.

13. La session s'est achevée sur une note d'optimisme prudent. Il est certes très difficile d'améliorer la gouvernance quand règne une grande pauvreté mais, avec l'aide de leurs partenaires du développement, les PMA accomplissent des progrès importants dans ce domaine.
